



INTERNATIONAL

Le 19 octobre, TVO et Areva/Siemens ont annoncé la mise en eau du circuit nucléaire et la finalisation des essais du simulateur pleine échelle de l'EPR d'Olkiluoto 3. « Il s'agit d'un des préalables à un autre jalon du projet : le début des essais fonctionnels à froid, planifiés pour le début de l'été 2017 » indiquent les entreprises.

L'Allemagne a adopté la semaine dernière un projet de loi fixant à 23,6 milliards d'euros le montant de la provision à verser par les exploitants de centrales nucléaires sur un fonds destiné à financer la gestion des déchets radioactifs.

Engie a démenti une information des Echos selon laquelle la décision de fermer la centrale à charbon d'Hazelwood, en Australie, a déjà été prise. Cette centrale est considérée par les associations environnementales comme étant l'une des plus polluante au monde, rapporte Usine Nouvelle.

ELECTRICITE

Le 18 octobre, RTE a publié son bilan mensuel indiquant qu'en septembre 2016, la filière thermique à combustible fossile a atteint son plus haut niveau depuis 1984. La production a augmenté de 111 %, à 4 132 GWh, par rapport à septembre 2015.

La CRE a déclaré qu'elle sera « particulièrement attentive aux conditions de l'évolution des prix (de gros) et notamment au respect des obligations de transparence du règlement REMIT (règlement européen relatif à l'intégrité et à la transparence des marchés de gros de l'énergie).

Le 21 septembre, EDF a demandé au gouvernement la suspension du mécanisme d'Accès régulé à l'électricité nucléaire historique (Arenh) qui l'oblige à vendre de l'électricité à prix garantis à ses concurrents. Pour justifier sa demande, le Groupe pointe la « répercussion » des arrêts de réacteurs « sur le marché de gros de l'électricité et des effets spéculatifs qui en résultent » rapporte Les Echos.

Le secrétaire d'Etat chargé du Budget, Christian Eckert, estime que l'amendement au projet de loi de finances 2017 qui vise à assujettir la production d'électricité à partir de houilles, lignites et coques à la taxe intérieure sur la consommation (TICC) signifie « la condamnation à très brève échéance des 5 dernières centrales à charbon » encore en activité en France. Le secrétaire d'Etat souhaite « étaler dans le temps des dispositions qui correspondent à un principe sur lequel, évidemment, le gouvernement souhaite avancer ». Le prix plancher du carbone ne sera donc pas instauré au 1^{er} janvier 2017.

ENERGIE

La semaine dernière, Engie a inauguré la première centrale de géothermie marine Thassalia implantée sur le Grand Port Maritime de Marseille.

ENERGIES RENOUVELABLES

Selon les prévisions bisannuelles de Global Wind Energy Council (GWEC) l'éolien pourrait assurer 20 % de la production d'électricité en 2030.